



# ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA DRÔME

Affiliée à la Fédération Française et au Comité Rhône-Alpes du Sport  
Automobile, à l'Office des Sports Valentinois  
Agréée au Ministère de la Jeunesse et des Sp

## BULLETIN INSCRIPTION CHALLENGE MONTAGNE CRUSSOL - DIVAJEU

CONCURRENT NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

ASA \_\_\_\_\_

LICENCE 2017 n° \_\_\_\_\_ / EN COURS

PARTICIPATIONS ANTERIEURES A LA C/CÔTE de CRUSSOL OUI / NON

de DIVAJEU OUI / NON

Je m'inscris au Challenge Montagne CRUSSOL - DIVAJEU après avoir pris connaissance de son règlement auquel je m'engage à me conformer en tous points (texte complet sur le site de internet de l'ASA DROME).

Je joins mes frais d'inscription soit 190 €uros pour la C/Côte de CRUSSOL

Je réglerai dans les délais convenus 150 €uros pour la C/Côte de DIVAJEU

FAIT à \_\_\_\_\_ le / /

SIGNATURE

*précédée de la mention lu et approuvé*

---

EMPLACEMENT RESERVE A L'ASA

INSCRIPTION RECUE LE / /

REGLEMENT



# ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA DRÔME

Affiliée à la Fédération Française et au Comité Rhône-Alpes du Sport  
Automobile, à l'Office des Sports Valentinois  
Agréée au Ministère de la Jeunesse et des Sp

## EXTRAIT REGLEMENT 2ème CHALLENGE MONTAGNE CRUSSOL - DIVAJEU

### ART. 1

L'ASA Drôme organise pour la saison 2018 un Challenge nommé : CHALLENGE MONTAGNE CRUSSOL - DIVAJEU

### ART. 2

Le Challenge Montagne ne sera organisé qu'à la condition d'un nombre minimum de 10 concurrents inscrits.

### ART. 3

Le Challenge Montagne sera basé sur les 2 épreuves suivantes :

- La Course de Côte de Crussol inscrite au calendrier FFSA les 30 juin et 1er juillet 2018.
- La Course de Côte de Divajeu inscrite au calendrier FFSA les 18 et 19 août 2018.

### ART. 4

L'inscription au Challenge Montagne donnera droit pour tous les inscrits à une réduction de 20 Euros sur les frais d'engagement des deux épreuves du Challenge Montagne, soit au total une **remise de 40 Euros**.

Les participants au Challenge Montagne s'inscriront à la première épreuve (Crussol) en réglant le tarif normal de 190 €.

**La réduction totale de 40 € sera à déduire des frais d'engagement de la seconde épreuve, la Course de Côte de Divajeu.**

### ART. 5

Le Challenge Montagne permet de remporter un engagement pour l'édition suivante d'une des deux épreuves. Celui ci sera offert aux concurrents ayant réussi le doublé en remportant leur groupe dans les deux épreuves de Crussol et Divajeu. (voir Art.6).

### ART. 6

Un minimum de 4 partants dans le groupe sera obligatoire pour qu'un classement soit pris en compte.

Les groupes concernés sont les groupes ou catégories : D/E - C/CN/CNF/CM - GT/GTTS - A/FA/ - N/FN - FC /F2000 -

### ART. 7

Les gagnants d'un engagement gratuit pour l'édition suivante seront désignés lors de la remise des prix qui aura lieu à l'issue de la Course de Côte de Divajeu.

Ces lots sont nominatifs et non transmissibles ni prorogables.

*Pour tout éclaircissement sur le présent règlement : TEL **06.27.85.67.29** - ou - MAIL **media@asadrome.com***